

La fête de Noël chez les bénédictins à l'époque moderne

Premières approches

Daniel-Odon Hurel

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2182>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 11-25

ISBN : 2-84516-282-0

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Daniel-Odon Hurel, « La fête de Noël chez les bénédictins à l'époque moderne », *Siècles* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 08 septembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2182>

LA FÊTE DE NOËL CHEZ LES BÉNÉDICTINS À L'ÉPOQUE MODERNE PREMIÈRES APPROCHES

Cette approche de la fête de Noël chez les bénédictins à l'époque moderne s'appuie sur des sources partielles. En effet, plus que l'analyse des trois messes de Noël (nuit, aurore, messe du jour), il s'agit de s'attacher à l'office des matines de la Nativité. Celui-ci, entre le XVII^e et la fin du XVIII^e siècle, connaît de profondes transformations qui renvoient au contexte général de la réforme des bréviaires monastiques de Cluny, de Saint-Vanne et de Saint-Maur, pour ce qui est du cas français que je me propose d'analyser sommairement dans les lignes qui suivent. L'exemple de Noël permet aussi d'évoquer la classification des fêtes dans le calendrier liturgique. Enfin, une attention particulière accordée à la présentation matérielle des textes du bréviaire permet d'attirer l'attention sur la question de la traduction en français des textes, en particulier en milieu monastique féminin.

Noël dans la méditation et la spiritualité bénédictines

La littérature spirituelle bénédictine connaît à l'époque moderne un certain nombre de recueils de méditations, sur l'évangile des dimanches et fêtes, sur la Règle, sur l'eucharistie ou sur le Saint-Sacrement. Sans pouvoir ici aller très loin et en schématisant, il suffit de dire que, contrairement à la Passion, la naissance du Christ n'est pas prise en tant que telle, indépendamment du mystère de l'Incarnation, Mort et Résurrection. Le statut de la fête de Noël permet néanmoins des réflexions et des méditations sur l'humilité, la pauvreté et l'obéissance de Dieu fait homme, toutes vertus monastiques par excellence. Parallèlement, l'Épiphanie est un moment important puisqu'à l'occasion de cette fête les mauristes font la cérémonie du renouvellement des vœux. Comme le dit dom Firmin Rainssant, en 1647, dans des méditations constamment rééditées jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle, le chemin des mages est le chemin du religieux vers le salut éternel¹. En dehors de méditations spécifiques sur Noël, peu originales, mais qu'il faudrait cependant examiner de près, la référence à la Nativité s'insère dans le processus plus global de la dévotion aux différents mystères de la vie et de la Passion du Christ. La dévotion à la sainte Humanité du Christ passe essentiellement par une dévotion au Christ souffrant et crucifié. C'est particulièrement vrai à la lecture d'un texte fondamental du premier tiers du XVII^e siècle (1631), très souvent relu par les bénédictins pendant tout le siècle, la Guide spirituelle tirée de la Règle de Saint Benoît du vanniste dom Philippe François : Jésus Christ étant le « divin prototype », il faut, pour exterminer les vices et acquérir les vertus, choisir chaque jour un mystère de sa vie et de sa passion et le méditer : la Nativité le dimanche, la Circoncision le lundi, la Présentation le mardi, le Baptême le mercredi, la Passion le jeudi, la Résurrection le vendredi et l'Ascension le samedi. Sans doute doit-on compter sur une évolution au XVIII^e siècle mais, dans la dimension collective propre au monachisme, la méditation sur Noël se situe dans une perspective de salut et de chemin de perfection en imitation de la vie du Christ. Il en est de même *a fortiori* dans la dimension liturgique.

La liturgie de Noël

Le calendrier liturgique

Cette liturgie s'inscrit dans l'évolution de la liturgie monastique depuis le missel et le bréviaire romains en usage chez les bénédictins et bénédictines au XVII^e siècle jusqu'aux dernières réformes des bréviaires, en particulier à Saint-Vanne en 1777 et à Saint-Maur, dix ans plus tard, sans oublier le cas de Cluny dont le bréviaire de 1685 et ses rééditions corrigées des années 1725 et 1779 restent particulièrement novateurs.

L'étude comparée de la présentation du temps de Noël dans les différents calendriers est instructive. Elle traduit une évolution dans la visibilité de l'année liturgique. La période considérée s'étend du 24 décembre au 13 janvier, jour de l'octave de l'Épiphanie. Dans le calendrier romain, le schéma est le suivant :

24/12	Veille de Noël
25/12	Nativité (double, 1 ^{re} classe)
26/12	Saint Étienne (dbble, 2 ^e cl.) et mémoire de l'octave de Noël
27/12	Saint Jean l'Évangéliste (dbble, 2 ^e cl.) et mémoire des octaves
28/12	Saints Innocents (dbble, 2 ^e cl.) et mémoire des octaves
29/12	Saint Thomas de Cantorbéry (semi-dble) et mémoire des octaves
30/12	Octave de la Nativité et mémoire des autres octaves
31/12	Saint Sylvestre (dbble) et mémoire des octaves
1/01	Circoncision (dbble, 2 ^e cl.)
2/01	Octave de saint Étienne (dbble) et mémoire des octaves
3/01	Octave de saint Jean (dbble) et mémoire de l'octave des saints Innocents
4/01	Octave des saints Innocents (dbble)
5/01	Veille de l'Épiphanie (semi-dble) et mémoire de st Télesphore, pape et m.
6/01	Épiphanie (dbble, 1 ^e cl.)
7 au 10/01	De l'octave de l'Épiphanie (semi dble)
11/01	De l'octave de l'Épiphanie et mémoire de saint Hygin, pape et martyr
12/01	De l'octave de l'Épiphanie
13/01	Octave de l'Épiphanie (dbble)

2. *Proprium ad usum Pontificii et regalis Monasterii Sancti Roberti de Caza-Dei, ordinis Sancti Benedicti, congregationis Sancti Mauri*, Claromon-Ferrandi, L.-P. Boutaudon, 1765.

Cette trame est bien entendu respectée. Par contre, progressivement, l'ensemble est recentré sur le mystère de Noël au détriment de certains saints et de plusieurs octaves. Cette constatation, faite à partir du bréviaire mauriste de 1787, se traduit de la façon suivante : ne sont conservées que les octaves de la Nativité et de l'Épiphanie ; celles de saint Jean et des saints Innocents sont abandonnées. Les fêtes de saint Étienne, de saint Jean et des saints Innocents sont maintenues ainsi que la mémoire de saint Téléphore. Par contre la saint Sylvestre devient une *commemoratio* au profit de l'octave de Noël.

Mais le bréviaire de Saint-Maur est précédé de la réforme clunisienne. Dans le volume d'hiver des *Horae canonicae brevarii Cluniacensis* de 1726, le travail de recentrage est déjà réalisé sur la lancée du bréviaire de dom Claude de Vert de 1685. Le calendrier de 1779 est identique. Seul saint Étienne garde son octave. Saint Thomas de Cantorbéry devient une simple mémoire au profit de l'octave de Noël et de la mémoire de celle de saint Étienne. Enfin, la Saint-Sylvestre passe du 31 décembre au 3 janvier tandis que la Saint-Odilon est introduite le 2 janvier.

D'autres calendriers sont plus historiques que liturgiques ou ajoutent à la liturgie les mentions de saints de l'ordre. C'est le cas des *Heures latines et françaises à l'usage de l'Ordre de saint Benoît* de 1719. Nous sommes dans le cas du bréviaire romain utilisé par la congrégation de Saint-Maur. Sont mentionnés, pour chaque jour, le saint dont on fait l'office mais aussi des saints patrons de monastères bénédictins en France. Le temps de Noël n'échappe pas à cette distribution qui n'a aucune conséquence liturgique. En voici trois exemples : le 25 décembre, fête de la Nativité et mention du bienheureux Mathieu, cardinal d'Albe ; le 1^{er} janvier, circoncision et mentions des saints Oyant, Odilon et Guillaume de Volpiano ; enfin, le 6 janvier, Épiphanie et mention de saint Melaine de Rennes, patron d'un des principaux monastères mauristes de la province de Bretagne.

La tension entre recentrage sur l'année liturgique et sur les fêtes du Christ et les pressions du sanctoral local trouve un excellent exemple dans le cas du propre de la Chaise-Dieu, publié en 1765². L'*Ordo solemnitatum* désigne huit *festi principalia* dans l'année liturgique :

Nativité, Pâques, Pentecôte, *Corpus Christi*, Assomption, Toussaint, saint Benoît et saint Robert. En outre, on constate aussi l'ajout de données cérémoniales marquant l'aspect extérieur et visible de la solennité en plus des rubriques habituelles : 25 décembre, *quinque cantorum*, 26 et 27 décembre, *duorum cantorum*, 1^{er} janvier, *trium cantorum* et 6 janvier, *quatuor cantorum*. Contrairement à l'évolution qui tend à réduire les fêtes principales uniquement à celles du Christ, la Chaise-Dieu réaffirme la dévotion mariale et le poids des deux fondateurs, celui de l'Ordre et celui de l'abbaye. Cet *Ordo* est une synthèse entre respect du bréviaire romain et identité locale. La classification des fêtes les plus importantes est en effet très significative de cette rationalisation progressive du calendrier liturgique. La fête de Noël entre bien entendu dans cette clarification.

Dans le bréviaire romain (édition à l'usage de Saint-Maur de 1662), on distingue, en dehors des dimanches majeurs de 1^{re} et 2^e classes et des fêtes les moins importantes :

— les fêtes doubles de 1^{re} classe : Noël, Épiphanie, Pâques et les deux jours suivants, Ascension, Pentecôte et les deux jours suivants, les deux fêtes de saint Benoît, la naissance de saint Jean-Baptiste, la fête de saint Pierre et de saint Paul, l'Assomption, la Toussaint, la saint Maur, la dédicace de l'Église propre et la fête du patron du lieu ;

— les fêtes doubles de 2^e classe : la Circoncision, la Trinité, la Purification, l'Annonciation, la Nativité de Marie, les douze apôtres, les évangélistes, la sainte Croix, les saints Laurent, Michel, Placide et ses compagnons et les saints bénédictins.

Cette base se retrouve plus ou moins dans le bréviaire de Cluny de 1726 qui appelle ces fêtes doubles des *solennitates* majeures et mineures avec quelques changements. Ainsi dans les fêtes majeures (les doubles de 1^{re} classe de 1662), à côté des cinq fêtes principales (Noël, Épiphanie, Pâques, Ascension et Pentecôte), on trouve, ajoutés, l'Annonciation, le Vendredi saint, la Fête-Dieu et la Dédicace. Au contraire, les fêtes de Pierre et Paul et la naissance de saint Jean-Baptiste passent dans la catégorie inférieure des *solennitates minores*.

À la fin du XVIII^e siècle, le bréviaire mauriste (1787) décline les solennités en trois classes. La première classe réunit exclusivement les

3. Paris, BnF, ms. fr. 12804, f° 87 : de Fontenay, le 4 mars 1784, observations sur le nouveau bréviaire adressées à dom Chevreux, supérieur général.

principales fêtes du Seigneur en éliminant les lundis et mardis de Pâques et de Pentecôte qui basculent dans la seconde classe, mais en y ajoutant le *Triduum* pascal. Parallèlement, les fêtes mariales sont toutes exclues des solennités pour intégrer les fêtes des saints. Il en reste deux mais qui engagent aussi la vie du Christ : l'*Incarnatio Domini* pour l'Annonciation, un changement d'appellation très révélateur, et la Visitation qui devient une solennité de 3^e classe.

Le bréviaire traduit ici les critiques de certains mauristes face au danger de traiter « à parité » le Christ et sa mère, comme en témoignent différentes remarques au sujet de la préparation du nouveau bréviaire³. En conséquence, toute la vie du Christ se retrouve au faite de la hiérarchie liturgique. L'*Incarnatio Verbi* ou *Annuntiatio et Incarnatio Verbi* met en perspective le poids théologique de la mise en relation de la fête de la Naissance avec le mystère global de l'Incarnation divine, là où le *Missale Romanum* indiquait *In Festo Annuntiationis Beatae Mariae Virginis*.

Quant au cérémonial de Saint-Maur de 1680, le chapitre 3 du livre 4 (*De festis totius anni*), intitulé *De vigilia, nocte et die Nativitatis Domini*, décline en 22 paragraphes les cérémonies et leurs spécificités : importance de la vigile de Noël (chant du martyrologe à prime pendant lequel les moines restent debout et se mettent à genoux en se prosternant lors des paroles évoquant la naissance du Christ, solennité des vêpres, qualifiées de *sollemnissimae*), préparation des vases sacrés pour les trois messes de Noël et pour les messes privées, nombre de chantres et leur place au milieu du chœur pendant les matines...

Ainsi, en elle-même, la liturgie de Noël, sa structure mêlant heures canoniques et les trois messes, est commune et suit bien entendu la tradition romaine. Par contre, entre les matines du bréviaire romain et celles des bréviaires de Cluny ou de Saint-Maur, les changements sont sensibles, révélant une volonté profonde de réformer et d'adapter la liturgie romaine tridentine à de nouvelles exigences liturgiques, spirituelles et culturelles. De façon générale, ces transformations sont importantes et témoignent d'une volonté de cohérence liturgique et de rationalisation spirituelle et théologique dont on trouve des échos dans la pastorale et dans la spiritualité diffusée après 1750.

L'office des matines de Noël

En préambule, il n'est pas inutile de rappeler que l'appellation *ad matutinum* n'est pas toujours employée pour qualifier cet office. Dans le bréviaire romain utilisé pas Saint-Maur jusqu'au XVIIIe siècle, sont employées les appellations traditionnelles *ad matutinum* et *ad laudes*. L'évolution semble décisive avec Cluny qui, dès 1726 sinon avant, appelle *Vigilia* les matines et *Matutina* l'office de laudes. Enfin, à Saint-Maur, le terme traditionnel de matines disparaît au profit d'*Officium nocturnum* tandis que *laudes* reste employé pour l'office du même nom. Ces différents changements sont un des éléments de la réforme du bréviaire entreprise par Cluny dès 1685 et accélérée un siècle plus tard par Saint-Vanne et Saint-Maur.

Qu'en est-il donc de l'office des matines de Noël ? La structure reste inchangée : invitoire, psaume 94, hymne, les deux premiers nocturnes (chacun comprenant 6 psaumes et leurs antiennes ainsi que 4 leçons avec répons), le troisième nocturne (comprenant 3 cantiques avec une seule antienne et les 4 leçons avec leurs répons), le *Te Deum*, l'Évangile, enfin l'oraison finale précédant la messe de nuit suivie des laudes.

Mais si cette structure demeure inchangée, bien des modifications apparaissent qui s'intègrent dans une réforme globale du bréviaire et qui ne touchent donc pas spécifiquement la liturgie de la Nativité. Sont concernés les leçons, les psaumes, les antiennes et les répons. N'est pas évoquée ici la question des hymnes, question assez différente dans la mesure, où de façon générale et peu originale, les bénédictins font le choix de textes récents d'auteurs à la mode.

— Les leçons

Peu de changement pour le premier nocturne : les chapitres d'Isaïe sont les mêmes. Les seuls changements affectent les découpages des chapitres. Néanmoins, la congrégation de Saint-Maur, en 1787, reste globalement plus fidèle au bréviaire romain que Cluny. Il en est de même pour les découpages du sermon de saint Léon sur la Nativité, dans le

second nocturne. Par contre, des changements plus importants touchent les leçons du troisième nocturne. Cluny, et Saint-Maur en 1787, abandonnent la lecture de l'évangile suivie d'extraits d'homélies de Jérôme, Ambroise et Augustin au profit de la 1^{re} épître de Jean et de celle de Paul aux Hébreux. Cette évolution illustre la volonté d'un retour à l'Écriture sainte et à l'enseignement spirituel issu des lettres pauliniennes et, dans ce cadre précis, s'explique aussi par la redondance possible entre les chapitres de l'évangile lus avant les extraits des homélies et ces mêmes chapitres lus à d'autres moments de la liturgie de Noël : la généalogie du Christ ou le prologue de saint Jean par exemple.

— Les psaumes

Le changement est radical à Noël comme durant toute l'année liturgique. En dehors du psaume 94 qui suit l'invitatoire, les différents psaumes à Cluny comme à Saint-Vanne et à Saint-Maur à la fin du XVIII^e siècle sont imposés par le jour de la semaine sur lequel tombe la fête de Noël. Dans les rubriques du bréviaire de Saint-Maur de 1787, il est clairement indiqué que l'on utilisera toujours les psaumes de la férie, même pour les solennités et fêtes, à l'exception du *Triduum* pascal.

— Antiennes et répons

Le changement est ici tout aussi important. Le travail de réécriture des antiennes est complet. Au premier nocturne, c'est Cluny qui fait cet effort, Saint-Maur ne faisant que reprendre les textes choisis. On retrouve ici la même idée que dans le cas des leçons du troisième nocturne : l'utilisation du prologue de saint Jean ainsi découpé rappelle les fondamentaux théologiques de l'Incarnation et justifie le choix de nouvelles lectures pour ce troisième nocturne où l'on trouvait ce même prologue. Au second nocturne, avec des choix différents, Cluny comme Saint-Maur mettent en perspective la puissance divine et la Rédemption. Enfin, à Saint-Maur en 1787, l'antienne tirée d'Isaïe introduit parfaitement la psalmodie.

Les répons eux aussi connaissent une véritable réécriture à partir d'un principe commun à Cluny et à Saint-Maur : une première partie

tirée du Nouveau Testament et la seconde de l'Ancien Testament, parfois vice et versa. Cette méthode est mentionnée dans la lettre du cardinal Dominique de La Rochefoucauld, abbé de Cluny et archevêque de Rouen, en tête du bréviaire de Cluny de 1779.

4. *Bréviaire monastique en latin et en françois à l'usage des religieuses bénédictines*, Paris, 1725.

Présentation et traduction des textes du bréviaire

La présentation des textes liturgiques et leur traduction en français ne doivent pas laisser indifférents. Ainsi, les références bibliques des antiennes, répons et versets sont systématiquement indiquées à Cluny et à Saint-Maur au XVIII^e siècle. L'omniprésence de l'Écriture que l'on donne à lire et à chanter s'accompagne de petits commentaires en tête des psaumes et des cantiques d'Isaïe du troisième nocturne : rédemption du monde par l'eucharistie, action de grâces, libération de la servitude du diable et du péché...

Il reste à faire une allusion à la question de la traduction de l'office à partir de l'exemple du bréviaire de 1725 à l'usage des bénédictines dédié à Louise-Adélaïde, abbesse de Chelles, soutien et relais des jansénistes mauristes auprès du pouvoir royal, et précédemment de son père, le Régent. La lettre dédicace adressée par l'auteur de cette traduction ou de cette édition, peut-être le mauriste dom Louvart, ardent janséniste, contient une thématique qui se généralise à la fin du XVIII^e siècle : comment échapper à l'ennui et à la routine de la récitation de l'office divin :

«Elle [votre communauté] n'avoit plus à desirer qu'un secours pour nourrir & entretenir la piété que la votre y inspire, c'étoit une Traduction des prières que l'Eglise met tous les jours dans la bouche des Religieuses. Votre Communauté, Madame, l'a enfin ce secours, sans lequel il est assez difficile de bannir de la priere la routine, la langueur & les distractions qui peuvent en souiller la pureté. Fasse le ciel que toutes les abbaïes du Roiaume entrent dans les vûes saintes qui vous ont portée à le lui procurer»⁴.

L'édition bilingue permet, pour les bénédictines comme d'ailleurs pour les convers chez les bénédictins en 1701, une double lecture

5. *Ibid.*, p.382, 1^e leçon du 1^{er} nocturne.
 6. *Ibid.*, p.385, 4^e leçon du 1^{er} nocturne.
 7. *Ibid.*, p.385, antienne du 2^e nocturne.
 8. *Ibid.*, p.392, cantique d'Isaïe, 3^e nocturne.
 9. *Ibid.*, p.393, cantique d'Isaïe, 3^e nocturne.

du bréviaire, peut-être même un encouragement à une lecture privée et méditée. Cette hypothèse est confortée par le travail de traduction des textes des leçons et des cantiques tirés d'Isaïe. Il s'agit d'expressions en italiques, ainsi mises en valeur ou même ajoutées, traduisant une sorte de prédication spirituelle codée. En voici quelques exemples :

Parvulus enim natus est nobis, & filius datus est nobis, & factus est principatus super humerum ejus... ⁵	Car un petit enfant nous est né, & un fils nous a été donné : il portera sur son épaule <i>la marque</i> de sa principauté...
Excutere de pulvere, consurge, sede Jerusalem : solve vincula colli tui, captiva filia Sion. ⁶	Assez-vous, ô Jerusalem; rompez les chaînes de votre cou, fille de Sion captive <i>depuis si long tems</i> .
Veritas de terra orta est, & justitia de caelo prospexit ⁷ .	La vérité est sortie de la terre, & la justice nous a regardé <i>favorablement</i> du haut du ciel.
Multiplicabitur ejus imperium,* & pacis non erit finis. ⁸	Son Empire s'étendra de plus en plus, & la paix <i>qu'il établira</i> n'aura point de fin.
Aperite portas, & ingrediaturs gens justa,* custodiens veritatem. ⁹	Ouvrez-en les portes; qu'un peuple juste y entre, <i>un peuple</i> observateur de la vérité.

Ces exemples nous éloignent bien entendu de la seule liturgie de Noël mais insistent sur une lecture dramatisante et figuriste des textes liturgiques : insistance sur la grâce et sur la croix, mise en perspective d'un peuple élu et, à l'inverse, d'un Dieu sévère puissant, « foulant aux pieds » l'orgueil tandis qu'il choisit et protège le peuple, inscription de l'intervention du Christ dans l'histoire individuelle et collective du genre humain.

Conclusion

L'examen parallèle, même sommaire, des matines de Noël entre bréviaire romain bénédictin et bréviaire réformé conduit aux remarques suivantes. En premier lieu, le comparatisme s'impose entre les

bréviaires des ordres monastiques mais aussi entre bréviaires monastiques réformés et diocésains, entre hagiographie, érudition patristique, critique biblique et réforme des livres liturgiques. La récente publication de la correspondance de Jean Lebeuf, chanoine d'Auxerre mais aussi hagiographe et liturgiste, avec les bollandistes le montre et permet aussi de dépasser et de remettre en cause l'idée de liturgies néo-gallicanes jansénistes. En effet, Caylus demande lui-même des éléments aux experts que sont les jésuites d'Anvers¹⁰. Deuxièmement, sur le plan de l'histoire de la liturgie monastique, l'exemple des matines de Noël confirme l'audace réformatrice de Cluny. L'originalité clunisienne se fait au nom de son antiquité et de la spécificité de ses traditions. En regard, la congrégation de Saint-Maur, malgré le jansénisme affiché de nombre de ses membres, reste d'une grande fidélité au bréviaire romain jusqu'en 1787, malgré des pressions et des tentatives de réforme dès les années 1740. Dernier point, le redécoupage des leçons, la composition des antiennes et des répons montrent s'il en était besoin une véritable lecture de la Bible, y compris chez les vannistes et les mauristes après 1760. Cette appropriation des textes et cette audace réformatrice traduisent une profonde volonté d'adapter la liturgie monastique des heures à l'évolution culturelle et religieuse des dernières décennies du XVIII^e siècle.

10. *Érudition hagiographique au XVIII^e siècle. Jean Lebeuf et les Bollandistes. Correspondance*, présentation, édition et commentaire par Bernard JOASSART, Bruxelles, 2003, en particulier, p.145-152, à propos des reliques de saint Pèlerin d'Auxerre.

Annexe

Matines de Noël

Bréviaire romain 1662	Bréviaire de Cluny 1779	Bréviaire Saint-Maur 1787
Invitatoire : <i>Christus natus est nobis, venite adoremus.</i>	<i>Verbum caro factum est, venite adoremus</i> (Jean 1).	Bréviaire romain
Ps. 94	Ps. 94	Ps. 94
Hymne : <i>Jesu redemptor omnium</i>	<i>Jam desinant suspiria</i>	Cluny 1779
I. Nocturne	I. Nocturne	I. Nocturne
Antienne : <i>Dominus dixit ad me : filius meus...</i>	<i>In principio erat verbum et verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum</i> (Jean 1).	Cluny 1779
Ps. 2 : <i>Quare fremuerunt gentes</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>tanquam sponsus dominus...</i>	<i>Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil</i> (Jean 1)	Cluny 1779
Ps. 18 : <i>Caeli enarrant gloriam Dei</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Elevamini portae aeternales</i>	<i>In ipso vita erat et vita erat lux hominum</i> (Jean 1)	Cluny 1779
Ps. 23 : <i>Domini est terra</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Diffusa est gratia in labiis tuis</i>	<i>Erat lux vera quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum</i> (Jean 1)	Cluny 1779
Ps. 44 : <i>Eructavit cor meum</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Suscepimus deus misericordiam tuam...</i>	<i>In mundo erat et mundus per ipsum factus est et mundus eum non cognovit</i> (Jean 1)	Cluny 1779
Ps. 47 : <i>Magnus Dominus, et laudabilis nimis</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Orietur in diebus Domini abundant...</i>	<i>Et verbum caro factum est et habitavit in nobis</i> (Jean 1)	Cluny 1779
Ps. 71 : <i>Deus judicium tuum regi da...</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Verset : <i>Tanquam sponsus. Répons : Dominus procedens de thalamo suo.</i>	V. : <i>In splendoribus sanctorum. R. : Ante luciferum genui te</i> (Ps. 109)	V. <i>Recordatus est</i> (Ps. 97)
Lectio 1 : <i>Isaïe 9, 1-6 (primo tempore... pater futuri seculi, princeps pacis). Répons : Hodie nobis Caelorum rex de Virgine nasci...</i>	Lectio 1 : <i>Isaïe 9, 1-6 (primo tempore... exercituum faciet hoc) : plus long que dans le bréviaire romain. Répons : Per viscera misericordiae</i> (Luc 1, Isaïe 9)	Lectio 1 : <i>Isaïe 9, 1-5 (populus qui ambulabat in tenebris...et cibus ignis). Répons : Per viscera..., Luc 1, Matth. 4, différent de Cluny 1779.</i>

Lectio II (consolamini consolamini... in solitudine semitas dei nostri) et III (omnis vallis exaltabitur...manet in eternum) : Isaïe 40, 1-8. Avec les répons : <i>Hodie nobis de caelo pax vera descendit</i> et <i>Quem vidisti pastores ?</i>	Lectio II : Isaïe 40, 1-8 (consolamini consolamini...manet in eternum). Avec répons <i>Nolite timere...</i> (Luc 2 et Isaïe 40). Lectio III : Isaïe 52, 1-7 (consurge consurge...ipse qui loquebar, ecce adsum). Répons <i>Lauda filia Sion</i> , (Soph. 3 et Matth. 2)	Lectio II : Isaïe 40, 1-8 (parvulus enim natus est nobis...zelus Domini exercituum faciet hoc). Répons : <i>natus est vobis</i> (Luc 2, Rom.1). Lectio III : Isaïe 40, 1-8 (consolamini, consolamini...nostri manet in eternum). Répons : <i>Consolatus est</i> (Isaïe 52, Jean 3)
Lectio IV : Isaïe 52, 1-6 (Consurge consurge...loquebar, ecce adsum). Répons : <i>Descendit de caelis deus verus.</i>	Lectio IV : Isaïe 52, 8-10 (quam pulchri super... salutare Dei nostri). Répons : <i>Laudate, caeli...</i> (Isaïe 44, Luc 2).	Lectio IV : Isaïe 52, 1-6 (Consurge consurge...loquebar, ecce adsum). Répons : <i>Prophetissa peperit</i> (Isaïe 8, Luc 11).

II. Nocturne		
Antienne : <i>Veritas de terra orta est</i>	<i>Cum essent in Bethleem, impleti sunt dies ut pareret maria; et peperit filium suum primogenitum</i> (Luc 2)	<i>Abscissus est lapis de monte sine manibus et implevit universam terram</i> (Dan. 2) (cf. Cluny 1779, n° 2)
Ps. 84 : <i>Benedixisti Domine terram tuam.</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Ipse invocabit me</i>	<i>Abscissus est lapis de monte sine manibus et implevit universam terram</i> (Dan. 2)	<i>Ecce, Deus noster iste : expectavimus eum et salvabit nos</i> (Isaïe 25)
Ps. 88 : <i>Misericordias Domini</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Laetentur Caeli...</i>	<i>Ego caelabo sculpturam ejus, ait Dominus exercituum, et auferam iniquitatem terrae</i> (Zach. 3)	<i>Iste Dominus; sustinuiimus eum, exsultabimus et laetabimur in salutari ejus</i> (Isaïe 25)
Ps. 95 : <i>Cantate Domino canticum novum.</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>In principio et ante saecula</i>	<i>Egressus est in salutem populi tui, Domine, in salutem cum Christo tuo</i> (Hab. 3)	<i>Praecipitabit mortem in sempiternum : et auferet Dominus Deus lacrymam ab omni facie</i> (Isaïe 25).
Ps. 96 : <i>Dominus regnavit, exultet terra</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Antienne : <i>Notum fecit</i>	<i>Ex Deo processi, & veni ut vitam habeant, et abundantius habeant</i> (Jean 8 et 10)	<i>Proposuit Deus in dispensatione plenitudinis temporum instaurare omnia in Christo, quae caelis, et quae in terra sunt</i> (Éphés. 1)
Ps. 97 : <i>Cantate domino canticum novum, quia mirabilia fecit</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine

Antienne : <i>Nato Domino</i>	<i>Abraham exultavit ut videret diem meum; vidit et gavisus est</i> (Jean 48).	<i>Fidelis sermo et omni acceptione dignus quod Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere</i> (I Tim. 1)
Ps. 98 : <i>Dominus regnavit, irascantur populi</i>	Suivant le jour de la semaine	Suivant le jour de la semaine
Lectio V-VIII : St Léon, serm. 1 De Nativitate Domini (V : <i>Salvator noster...quia vocatur ad vitam</i> ; VI : <i>Dei namque filius... sed peccati totius expertem</i> ; VII : <i>Alienum quipped ab hac nativitate... Dei genitrix mox future</i> ; VIII : <i>Agamus ergo, dilectissimi...in Dei lumen et regnum</i>).	Lectio V-VIII : St Léon, 1 serm. 20 De Nativitate Domini (V : <i>Salvator noster...quia vocatur ad vitam</i> ; VI : c. 2 : <i>Verbum Dei Deus...minueret assumptio</i> ; VII : <i>Salva igitur proprietate utriusque...non praeberet exemplum</i> ; VIII : c. 3 : <i>Agamus ergo, dilectissimi...in Dei lumen et regnum</i>).	Lectio V-VIII : St Léon, 1 serm. 20 De Nativitate Domini (V : <i>Salvator noster...quia vocatur ad vitam</i> ; VI : c. 2 : <i>Verbum Dei Deus...minueret assumptio</i> ; VII : <i>Salva igitur proprietate utriusque...non praeberet exemplum</i> ; VIII : c. 3 : <i>Agamus ergo, dilectissimi...in Dei lumen et regnum</i>).
Répons : 1. <i>Ô magnum mysterium</i> ; 2. <i>Beata dei genitrix Maria</i> ; 3. <i>Sancta et immaculata virginitas</i> ; 4. <i>Angelus ad pastores ait : annuntio vobis.</i>	Répons : 1. <i>Impleti sunt dies Mariae</i> (Luc 2, Apoc. 12); 2. <i>Natus est vobis Hodie</i> (Luc 2, Rom. 1); 3. <i>Mediator Dei et hominum</i> (Hébr. 2); 4. <i>Quotquot receperunt eum</i> (Jean 1, Hébr. 2-3, I Cor. 15).	Répons : 1 <i>Sic deus dilexit mundus</i> (Jean. 3, Habac. 3); 2. <i>Nusquam Angelos...</i> (Hébr. 2, Baruch 3); 3. <i>Cum in forma Dei esset</i> (Philip. 2, Isaïe 45); 4. <i>Qualem caritatem</i> (I Jean 3, II Pierre 1).

III Nocturne		
Antienne : <i>Parvulus filius hodie natus est</i>		<i>Canticum erit vobis sicut nox sanctificata solemnitatis et laetitiae cordis</i> (Isaïe 30).
Cantique d'Isaïe, c. 9 : <i>Populus qui ambulabat in tenebris.</i>	Cantique d'Isaïe 25, 1-9 : <i>Domine Deus meus es tu : commentaire : de hostibus profligatis et mundi redemptione Hymnus Eucharisticus.</i>	Cantique d'Isaïe 26, 1-8 avec commentaire : <i>De mundi redemptione Hymni eucharistici.</i>
Cantique d'Isaïe c. 26, 1-12 : <i>Urbs fortitudinis nostrae Sion salvator.</i>	Cantique d'Isaïe 26, 1-13 : <i>Urbs fortitudinis nostrae Sion salvator. Commentaire : Eximium Beatorum Canticum, quo de sua felici sorte gratias agunt.</i>	Cantique d'Isaïe 35, 1-6.
Cantique d'Isaïe, c. 66 : <i>Laetamini cum Jerusalem, et exultate in ea.</i>	Cantique d'Isaïe 44 : <i>Laudate caeli. Commentaire : Laeta piorum gratulatio, quod a servitute diabolica sint divinitus liberati.</i>	Cantique de Michée 5, 1-3.

Lectio IX : Évangile de Mathieu, c. 1 (généalogie) et Homélie de st Jérôme de son commentaire de Matthieu (Répons : <i>ecce agnus Dei, ecce qui tollis ...</i>)	Lectio IX : 1 Ép. Jean 4, 1-6 : <i>Carissimi, nolite omni spiritui... spiritum erroris</i> . Répons : <i>Verbum caro factum est</i> (Jean 1, Baruch 3).	Lectio IX : Hébr. 1, 1-4. Répons : <i>In principio erat verbum</i> (Jean 1, Michée 5).
Lectio X : Luc 2, 1-14 et Homélie 8 de st Grégoire sur l'évangile. Répons : <i>Beata viscera Mariae virginis</i> .	Lectio X : 1 Ép. Jean 4, 7-10. Répons : <i>Sic Deus dilexit mundum...</i> (Jean 3).	Lectio X : Hébr. 1, : 5-9. Répons : <i>Ego constitutus sum Rex</i> , Ps. 2, Hébr. 1)
Lectio XI : Luc 2, 15-20 avec Homélie d'Ambroise, «lib. 2 in cap. 2 de Luc, vers le milieu». Répons : <i>In principio erat Verbum</i> .	Lectio XI : 1 Ép. Jean 4, 11-15. Répons : <i>Cum in forma Dei esset</i> (Philip. 2, Isaïe 45).	Lectio XI : Hébr. 1, : 10-14. Répons : <i>In ipso condita sunt...</i> (Col. 1)
Lectio XII : Jean 1, 1-14 avec homélie de st Augustin, «tract. 1 sur st Jean, vers le milieu». Répons : <i>Verbum caro factum est</i> .	Lectio XII : 1 Ép. Jean 5, 1-6. Répons : <i>Vita manifestata est</i> (I Jean 1 et 5).	Lectio XII : Hébr. 2, : 1-5. Répons : <i>Verbum caro factum est</i> (Jean 1, Sagesse 18).
Te Deum	Te Deum	Te Deum
Évangile Matthieu, 1 (généalogie)	Évangile Jean (1, 1-14)	Évangile Matthieu 1 (généalogie)
Oratio : <i>concede quaesumus omnipotens Deus, ut nos Unigeniti...</i>		<i>Deus qui hanc sacratissimam noctem</i> (sacramentaire gélasien).